



Coûts et modalités d'inscription

SAISON 2014-2015

Du 5 septembre 2014 au 25 mai 2015

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Une inscription doit être effectuée pour la saison complète (automne et hiver).

Réinscriptions des anciens élèves

Date limite : samedi 7 juin. Au-delà de cette date les frais d'inscription seront facturés.

Inscription des nouveaux élèves

À tout moment vous pouvez envoyer une demande d'inscription. Au besoin, votre enfant sera convié à une audition de classement. Les demandes seront traitées au courant du mois de juin, ou dans les deux semaines suivant la réception du formulaire.

Inscriptions tardives

Il est possible de s'inscrire à l'École des jeunes durant l'été ; veuillez compléter la demande d'inscription et nous vous informerons s'il reste de la place dans le programme choisi.

Attention : plusieurs de nos programmes sont contingentés. Nous accueillons en priorité les élèves inscrits à la saison 2012-2013 de l'École des jeunes.

FRAIS D'INSCRIPTION ET D'AUDITION

Réinscriptions

(élèves inscrits à la saison 2013-2014)

- Sans frais, si l'inscription est effectuée avant le 7 juin
- 60,00 \$, si l'inscription est effectuée après le 7 juin

Nouveaux élèves

- 60,00 \$ (Note : ces frais couvrent les frais d'audition, s'il y a lieu)

Frais d'auditions

- 60,00 \$: pour toute demande de changement de programme
- Inclus dans les frais d'inscription pour les nouveaux élèves

Spécial famille

(inscriptions pour la même saison)

- Exonération des frais d'inscription pour les frères et sœurs d'un élève inscrit à l'École des jeunes.
- Réduction de 20 % des frais de scolarité pour le troisième enfant d'une même famille. Des conditions s'appliquent. Communiquez avec l'École pour obtenir plus d'information.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Dans les deux semaines suivant l'envoi de votre formulaire d'inscription, vous recevrez un accusé de réception ainsi qu'un état de compte par courriel vous donnant le choix du nombre de versements pour effectuer votre paiement. Par la suite, vous procéderez au paiement des frais en envoyant par courriel ou par courrier postal le formulaire Débit par Paiement Autorisé disponible sur notre site (débit dans le compte chèque ou paiement par carte de crédit).

Attention de bien respecter la date limite de paiement indiquée sur votre état de compte ! L'inscription deviendra officielle lorsque le paiement des frais sera effectué (à l'intérieur du délai prescrit).

☞ En un seul versement

Avant la date limite indiquée sur l'état de compte

☞ En deux versements

1^{er} versement la date sera indiquée sur l'état de compte

2^e versement 15 décembre

☞ En quatre versements

1^{er} versement la date sera indiquée sur l'état de compte

3^e versement 15 décembre

2^e versement 15 octobre

4^e versement 15 février

☞ En huit versements (applicable aux programmes Jeunes instrumentistes seulement)

1^{er} versement la date sera indiquée sur l'état de compte

4^e versement 15 novembre

7^e versement 15 février

2^e versement 15 septembre

5^e versement 15 décembre

8^e versement 15 mars

3^e versement 15 octobre

6^e versement 15 janvier



Calendrier des
versements des frais
de scolarité



(verso)

FRAIS DE SCOLARITÉ

- Incluant 33 semaines d'activités, dont 30 semaines de cours réguliers
- Examens et concerts prévus au calendrier
- Matériel didactique fourni par l'École (*formation générale, groupes instrumentaux et chant choral*)

	Coût hebdomadaire	Coût annuel	Nombre de versements	Montant des versements
Programme Jeunes explorateurs – 5 et 6 ans				
• DEUX COURS : cours de formation générale (Initiation à la musique)			1	1039,50 \$
	31,50\$	1039,50	2	519,75 \$
+ cours d'exploration de six instruments			4	259,88 \$
Programme Jeunes aventuriers - 6 et 7 ans				
• DEUX COURS : cours de formation générale (Initiation à la musique ou Formation auditive)			1	1254,00 \$
	38,00 \$	1254, 00\$	2	627,00 \$
+ leçon de groupe : initiation à un instrument			4	313,50 \$
Programme Jeunes instrumentistes - 7 à 17 ans				
• TROIS COURS : cours de formation générale (Formation auditive) + leçon instrumentale de groupe + leçon individuelle				
			1	1617,00 \$
Leçon individuelle de 30 minutes par semaine	49,00 \$	1617,00 \$	2	808,50 \$
			4	404,25 \$
			8	202,13 \$
			1	1848,00 \$
Leçon individuelle de 45 minutes par semaine	56,00 \$	1848,00 \$	2	924,00 \$
			4	462,00 \$
			8	231,00 \$
			1	2079,00 \$
Leçon individuelle de 60 minutes par semaine	63,00 \$	2079,00 \$	2	1039,50 \$
			4	519,75 \$
			8	259,88 \$
Cours de formation générale seulement - 3 à 17 ans				
• Éveil musical, Initiation à la musique ou Formation auditive (niveau préparatoire à niveau 4)			1	627,00 \$
	19,00 \$	627,00 \$	2	313,50 \$
			4	156,75 \$
• Formation auditive (niveaux 5 et plus)			1	693,00 \$
	21,00 \$	693,00\$	2	346,50 \$
			4	173,25 \$
Ensembles - 6 à 17 ans				
• Groupe instrumental ou Ménestrels	13,00 \$	429,00 \$	1	429,00 \$
			2	214,50 \$
• Chœur des Jeunes (incluant le cours de formation auditive)			1	849,75 \$
	25,75 \$	849,75 \$	2	424,88 \$
			4	212,44 \$

Tarif spécial pour élève déjà inscrit dans un autre programme : 100,00\$ par semaine / 330,00 \$ par année

AUTRES FRAIS

Pianiste accompagnateur

Pour tous les élèves du programme Jeunes instrumentistes (à l'exception des guitaristes et pianistes).

Incluant : 2 à 3 répétitions par session, examens et concerts prévus au calendrier

Autres

- frais pour reprises d'examens
- frais pour remplacement de tout matériel didactique
- droits d'entrée aux différents concerts : de 2 \$ à 20 \$ par adulte, par concert

Instrumentistes : prévoir environ 50 \$ par année pour l'achat de partitions.

Niveaux 4 et moins : 45,00 \$

Niveaux 5 et plus : 70,00 \$

NOUS JOINDRE : Téléphone 514-343-7512

Courriel ecoledesjeunes@musique.umontreal.ca



ecolesdesjeunes.musique.umontreal.ca